



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1 DÉCEMBRE 2022**  
**COMMUNE DE MOËSLAINS**

La réunion a débuté le 1 décembre 2022 à 20h00 sous la présidence du Maire, M HURSON Michel.

**Membres présents :**

Mme CHARPENTIER Léna  
M CHATEAUNEUF Paul  
M COLLET Guy  
M DAOUZE Eric  
M HENRIONNET Patrice  
M HINCELIN Michel  
M HURSON Michel  
M MICHEL Laurent  
M PLOIX Jean-Michel  
Mme VASSELET Anne Marie  
Mme VAUGENOT Claudine

**Membres absents représentés : aucun**

**Membres absents : aucun**

Secrétaire de séance : M COLLET Guy

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres), atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

- Avancement des travaux
- Adhésion au contrat groupe statutaire du Centre de Gestion 52DELIB19\_2022
- Informations comptes de la Communauté d'Agglomération
- Correspondant incendie et secours
- Taxe aménagement
- Préparatif de Noël attribution des colis DELIB20\_2022
- Remboursement location salle des fêtes DELIB21\_2022
- Admission en non-valeur DELIB22\_2022
- Questions diverses

---

**- Avancement des travaux**

Le Maire fait part des différents travaux sur la commune. La 1<sup>ère</sup> partie des travaux de réfection de la toiture de l'école est terminée. Les tables à la salle des fêtes sont livrées et installées ainsi que le défibrillateur. Pour les travaux de la chapelle, une réunion a eu lieu fin novembre afin de faire le point sur les fouilles effectuées par les techniciens de l'INRAP et les fissures de plus en plus visibles. Il s'avère que d'autres fouilles doivent être effectuées à l'intérieur de la chapelle et celles-ci seront à la charge de la commune. Cela représente un budget très important. Le Maire tiendra informés les membres du conseil pour voir si ces fouilles peuvent être réalisées.

**Travaux envisagés pour 2023 :**

- Remplacement des lavabos à l'école coté primaire
- Modification de l'éclairage public en installant des éclairages LED rue de la Marne, rue des Gascons et rue Saint Nicolas.
- Installation d'un automatisme électrique sur le portail de la garderie
- Démoussage de la toiture de la chapelle Saint Aubin

---

**DELIB19\_2022 - Adhésion au contrat groupe statutaire du Centre de Gestion 52**

Le contrat groupe statutaire est signé avec YVELIN et le Centre de Gestion pour garantir à la collectivité un remboursement en cas de décès, maladie ou invalidité des agents CNRACL et IRCANTEC. Suite aux nombreux arrêts maladie, d'un point de vue national, il s'avère que les cotisations ne couvrent plus les remboursements. Une hausse des cotisations est donc envisagée et un nouveau contrat doit être examiné comme suit :

	Franchise choisie par la collectivité	Taux cotisation sur la masse salariale à verser à YVEUN / CNP	Taux du remboursement au CDG applicable à l'assiette de cotisation (masse salariale) taux identiques précédents marchés	Total
CNRACL	franchise de 10 jours	7,66 %	0,1667 %	7,8267 %
IRCANTEC	Franchise De 10 jours	1.52 %	0.0446 %	1.5446 %

### 11 voix pour

#### - Information comptes de la Communauté d'Agglomération

Le Maire présente à l'assemblée une synthèse du rapport de la cour des comptes concernant les comptes de la communauté d'agglomération Saint Dizier Der & Blaise 2017 à 2020 (synthèse en annexe).

#### - Correspondant incendie et secours

M. Guy COLLET adjoint au Maire est désigné correspondant incendie et secours.

#### - Taxe aménagement

Une réflexion est en cours lors de débats communautaires pour instaurer un taux de reversement de la taxe d'aménagement à la communauté d'agglomération Saint Dizier Der & Blaise.

#### DELIB20\_2022 - Préparatifs de Noël attribution des colis

Les années précédentes les personnes domiciliées sur la commune de Moëslains et âgées de plus de 65 ans avaient la possibilité de choisir entre un repas dit "repas des anciens" organisé en décembre à la salle des fêtes ou bien un colis gourmand pour personne seule ou bien pour un couple.

Vu la conjoncture économique actuelle, le Maire propose d'apporter quelques changements à savoir :

- toutes les personnes habitant Moëslains, âgées de 65 ans et plus, seront conviées gratuitement à un repas dit « des anciens », libre à eux de venir ou pas ;
- un "colis gourmand" sera remis aux habitants de plus de 80 ans qui ne pourront pas assister à ce repas, ce colis sera pour une personne seule ou bien pour un couple.

### 11 voix pour

#### DELIB21\_2022 - Remboursement location salle des fêtes

Monsieur HEITZMANN Jean-Claude souhaitait louer la salle des fêtes pour la période du 14 au 16 novembre 2022. Un versement de 50% de la location, soit 145€, a déjà été effectué. Pour des raisons de santé, cette réservation a dû être annulée le 26 octobre 2022. Comme le stipule le contrat de location, le conseil doit se prononcer sur un éventuel remboursement. Le Maire propose de rembourser l'intégralité du 1<sup>er</sup> versement, soit 145€, à Monsieur HEITZMANN Jean-Claude - chemin de l'argente ligne - 52100 SAINT DIZIER.

### 11 voix pour

#### DELIB22\_2022 - Admission en non-valeur

Le Maire porte à la connaissance de l'assemblée une proposition du Comptable Public en date du 21 novembre 2022, concernant des titres de factures d'eau assainissement de 2011 à 2019 qui restent impayés à ce jour. Le comptable du SGC de Saint Dizier sollicite l'admission en non-valeur des sommes indiquées en annexe, étant rappelé que cela n'implique pas l'abandon de ces créances et que si des possibilités de recouvrement existaient par la suite, il lui appartiendrait de faire toute transaction pour obtenir le paiement. Un tableau récapitulatif de tous ces titres impayés a été fourni par le SGC de Saint Dizier avec les poursuites réalisées.

Les admissions en non-valeur s'élèvent donc à un montant total de 2.667€46 (détail en annexe).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les admissions en non-valeur de créances irrécouvrables pour les exercices 2011 à 2019 - budgets eau assainissement et commune soit un montant de 2.667€46, somme qui sera inscrite au compte 6541 de l'année 2023.

### **Questions diverses**

- Plantation de l'arbre de la laïcité le 06/12/2022
- Rappel des festivités de Noël :
  - Repas des anciens le 10/12/2022
  - Remise des livres de Noël le 16/12/2022 à 15h
  - Défilé du père Noël dans les rues de Moëslains et Valcourt le 17/12/2022
  - Vœux du Maire le 7/01/2023

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h00.

M COLLET Guy  
Secrétaire de séance

M HURSON Michel,  
Maire